



HAL
open science

Méthamis : Les Auzières

Jean-Baptiste Fourvel, Nicolas Frerebeau

► **To cite this version:**

Jean-Baptiste Fourvel, Nicolas Frerebeau. Méthamis : Les Auzières. Bilan Scientifique - Direction régionale des affaires culturelles Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Service régional de l'archéologie, 2020, 2019, pp.211-212. hal-03694121

HAL Id: hal-03694121

<https://hal.science/hal-03694121>

Submitted on 28 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

PRÉFECTURE DE LA **R**ÉGION
PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

DIRECTION **R**ÉGIONALE DES **A**FFAIRES **C**CULTURELLES

SERVICE **R**ÉGIONAL DE L'**A**RGHÉOLOGIE

**BILAN
SCIENTIFIQUE
DE LA RÉGION
PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR**

2019

**MINISTÈRE DE LA CULTURE
DIRECTION GÉNÉRALE DES PATRIMOINES
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE**



Fig. 164 – LACOSTE, Maison-Basse. Photographie par drone de l'ensemble des vestiges archéologiques (Ph. Clin, Luberon-news, infographie P. De Michèle/SADV).

encore un béton de chaux plus dense (fig. 163). Construit avec quatre assises de moellons de tailles variables et de blocs retaillés d'éléments d'architecture réemployés, l'ensemble est lié avec un mortier de chaux (fig. 164). Le sol moderne mesuré à 220,41 m NGF ne semble pas avoir été bouleversé depuis son installation. On notera le choix d'établir dans la conception de la maçonnerie une base plus large dans la fondation, qui s'amenuisera jusqu'à son ultime élévation située à 223,42 m NGF d'altitude. Le cœur de cette maçonnerie est également bâti avec un conglomerat de déchets de taille liés avec un mortier de chaux. Au sud de la berme, nous trouvons une canalisation chargée d'alimenter en eau la fontaine qui, elle, est située à l'intérieur de la cour intégrée au corps de bâti de Maison-Basse. Nous pouvons y voir encore de nos jours, côté est, accolé à la bonde de la fontaine, un bassin désormais rempli de terre. Le sondage 2, creusé au nord du premier, a permis de confirmer l'agencement de MR1 et de sa fondation. Lors du creusement du troisième sondage, situé devant et le long de la face ouest de MR1, nous avons mis en évidence la présence d'un mur de refend (MR4). Il mesure environ 5,50 m de long et 0,60 m de large, et est orienté est-ouest. Il prend appui sur la façade ouest de MR1 sans pour autant y être ancré. Il est posé simplement en applique. De l'autre côté, à son extrémité ouest, le mur de refend (MR4) devait initialement s'appuyer sur MR3 dont il ne reste, dans cette partie du sondage, que la trace blanchâtre de la tranchée témoignant de sa récupération. Mesuré à la hauteur de 220,78 m NGF et à 220,40 m NGF dans sa fondation, MR4 est conservé en moyenne à 0,50 m de hauteur.

Le sondage 4 est situé dans le prolongement sud du sondage 3. Il se termine à l'extrémité sud-ouest de MR1. Côté sud de MR3, nous avons dégagé la fondation d'un angle relativement bien conservé et un nouveau mur (MR2) de direction est-ouest d'une longueur de 3,85 m et large d'environ 1 m. Il est conservé jusqu'à l'altitude de 220,86 m NGF.

Au terme de cette opération, nous savons qu'un bâtiment plus ancien composé de trois murs (MR1, 2, 3) – le

quatrième, plus vraisemblablement situé à l'extrémité nord, n'a pas été concerné par nos sondages – définit un espace intérieur d'une largeur de 4,70 m. De plus, comme le démontre la photogrammétrie de la face sud, MR1 se poursuit à l'intérieur des structures architecturales de la grange ou « Carrossière » du domaine, et cela sur une longueur totale d'environ 40 m vers le nord.

Sa présence à l'intérieur du mur sud de la grange permet de reconnaître dans l'agencement de l'élévation la présence d'un étage, aujourd'hui disparu. Ceci explique en particulier l'aspect massif des maçonneries des murs 1, 2, 3 et de l'angle sud-ouest. Ces réaménagements, qui ont été réalisés vraisemblablement durant plusieurs périodes différentes, sont particulièrement délicats à préciser et à dater.

Il est finalement possible de comparer le plan architectural de ce nouvel édi-

fice avec les structures étudiées par le Service d'archéologie du département de Vaucluse par Jean-Marc Mignon à la commanderie de Richerenches (Mignon 2002). Il nous faut bien évidemment être prudent dans cette évocation mais, néanmoins, il est possible de s'interroger et de procéder d'ici quelques mois à des analyses plus poussées des différents bétons composant cet ensemble architectural hétéroclite. Par contre, un second état architectural peut être facilement reconnaissable. Il concerne plus particulièrement le mur de refend MR4 et le niveau de sol découvert dans le sondage 3. À ce propos, les travaux d'Alice Laborde (Laborde 2000) permettent d'affirmer certains faits liés à la famille de Sade qui, par exemple, verra à partir de 1710 le comte de Sade hériter, suite au décès de la duchesse de Crillon, du château de Lacoste et de ses dépendances.

Patrick De Michèle

Bruni 1982 : BRUNI (R.) – *Bibliographie des pays du Luberon* (en coll. avec Claude Thomas), Parc naturel régional du Luberon, 1982.

Bruni 1992 : BRUNI (R.) – *Villages du Luberon : Auribeau, Bonnieux, Buoux, Castellet, Saignon, Sivergues*, collection Le Temps retrouvé, éd. Equinoxe, 1992.

Bruni, Camus 1999 : BRUNI (R.), CAMUS (C.) – *Le Luberon*, éd. Equinoxe, 1999.

CAG 84/2 : TALLAH (L.) – *Carte archéologique de la Gaule, Le Luberon et Pays d'Apt, 84/2*. Paris : Académie des inscriptions et belles-lettres, 2004.

Colloque Saignon 2004 : *L'abbaye Saint-Eusèbe de Saignon (Vaucluse) et ses dépendances : histoire et archéologie*, actes du colloque régional tenu à l'occasion du millénaire de la fondation de l'abbaye, 1004-2004 (Saignon, 21-23 mai 2004, dir. Guy Barrauol, Yan Codou). Forcalquier : Les Alpes de lumière, 2006.

Mignon 2002 : MIGNON (J.-M.), CARRAZ (D.) – *Richerenches – Maison templière, Rapport d'études architecturales et archéologiques – première campagne : novembre-décembre 2002*, 105 pages, planches hors texte, 28 photos, 1 carte, plans, coupes, élévations. Rapport final d'opération DRAC PACA.

Laborde 1991 : LABORDE (A. M.) – *Les infortunes du marquis de Sade*. Genève : éd. Slatkine, 1991.

Laborde 2000 : LABORDE (A. M.) – *Le marquis et la marquise de Sade*, éd. Peter Lang Publishing, 1990.

Laborde 2000 : LABORDE (A. M.) – *La bibliothèque du marquis de Sade au château de Lacoste (en 1776)*. Genève : éd. Slatkine, 2000, p. 36 et 115.

LACOSTE Font Pourquoière

Paléolithique

Fin février 2019, M. Mourre et M. Sobin ont signalé au SRA la découverte d'une quantité importante d'objets lithiques à la surface d'un terrain récemment labouré au lieu-dit La Font Pourquoière, à 1,5 km au nord-ouest du village de Lacoste (parcelles AM 39 et 40). Début avril, une équipe du SRA (P. Barthès, C. Landuré, D. Lavergne, M. Olive), assistée de C. Montoya, L. Vanrell, J.-P. Braco, de bénévoles et d'étudiants du LAMPEA, a procédé à une opération de trois jours visant à évaluer la nature et l'état de conservation du gisement.

Les labours avaient éparpillé des pièces lithiques datables du paléolithique supérieur sur une surface de plus de 100 m² et il est apparu assez rapidement que cet ensemble correspondait bien à l'extension de la station tardigravettienne reconnue et sondée par M. Livache au début des années 1970. Le gisement se trouve non loin du secteur sondé par C. Montoya et son équipe en 2016. Un sondage manuel de 2 x 2 m a permis de constater que, malgré les labours successifs, au moins un niveau

paléolithique était conservé en place à une profondeur de 50 à 60 cm dans la couche de loess. Cet horizon *a priori* unique n'a livré que de l'outillage lithique à plusieurs stades de finition.

Entre les ramassages de surface et les outils cotés dans l'emprise du sondage, ce sont plusieurs centaines d'objets caractéristiques qui ont été recueillis (lamelles, pointes gravettiennes, grattoirs, bifaces, etc.). Ce matériel est en cours d'étude. Des prélèvements ont également été réalisés.

Bien que très limitée dans le temps et dans l'espace, cette intervention a confirmé que le site de la Font Pourquoière était très étendu et que son état de conservation était, du moins dans certains secteurs, satisfaisant. La variété et la richesse des outils prélevés confirme qu'il s'agit d'un site majeur du paléolithique supérieur dans le Vaucluse, qui mériterait une fouille programmée d'envergure.

David Lavergne

MÉTHAMIS Les Auzières

Paléolithique

Les recherches de terrain que nous avons menées depuis 2014 sur le site paléolithique des Auzières¹ font suite à un historique déjà ancien. Dès les années 1980, le site a fait l'objet de sondages (opérations M. Paccard et M. Livache) avant d'être fouillé de manière systématique entre 1998 et 2005 sous la direction de H. Monchot et F. Marchal.

Le gisement archéo-paléontologique des Auzières est un site tout à fait unique pour aborder les problématiques propres aux successions d'occupations et de partage des territoires entre les grands prédateurs non humains (ici l'hyène des cavernes) et les communautés humaines néandertaliennes.

Les travaux menés cette année 2019 s'inscrivent dans le cadre des questionnements et problématiques du programme triennal 2018-2020 qui vise à préciser les conditions de mise en place des ensembles archéologiques des Auzières (à ce jour, deux US sont principalement concernées : 20011 et 20015) et les données contextuelles (entre autres paléoenvironnementales) les caractérisant. L'opération de terrain 2019 s'est organisée autour de deux axes principaux dans le secteur 2 :

– la mise au jour et la fouille de l'US 20011 (niveau à hyène estimé à l'OIS 4 ; carrés G-H/12-13 dans le couloir interne de la cavité actuelle) ;

– la poursuite de la fouille de l'US 20015 (occupation anthropique, néandertalienne, estimée à l'OIS 5e ; carrés E-F/9-10-11 au niveau de l'entrée de la cavité actuelle).

1. Opération annuelle en 2014, puis programmes triennaux 2015-2017 et 2018-2020.

Après l'ouverture, en 2018, d'une nouvelle zone de fouille (une surface de 4 m² à l'entrée du couloir interne de la cavité), les carrés nouvellement accessibles (G-H/12-13) ont pu faire l'objet d'une fouille fine. Le matériel osseux mis au jour est préservé dans une matrice sédimentaire partiellement indurée par les coulées d'eau calcaire. Ce matériel, bien que peu abondant cette année, est riche d'information paléontologique et paléobiologique :

• Le spectre faunique est diversifié. Il comprend quatre prédateurs (hyène, lynx, renard, ours) et au moins deux ongulés (cheval abondant, et bouquetin) ;

• Le matériel paléontologique (en particulier les dents de poulains et les esquilles osseuses) porte fréquemment des traces de digestion ;

• L'hyène des cavernes est représentée par des vestiges osseux et dentaires (individus âgés morts naturellement) ainsi que par des coprolithes.

L'ensemble des données issues de l'US 20011 sont parfaitement concordantes avec celles précédemment acquises (voir DFS 2014, 2015-2017 et BSR PACA 2014 à 2018) et plaide en faveur d'une occupation pérenne de la cavité par les prédateurs.

Les travaux menés sur l'US 20015 font suite aux recherches engagées dans le secteur 2 depuis 2016. Les travaux passés avaient alors permis la reconnaissance d'un ensemble archéo-paléontologique attestant du passage de communautés humaines néandertaliennes. De plus, le spectre faunique suggérait une phase chronoclimatique proche des conditions de

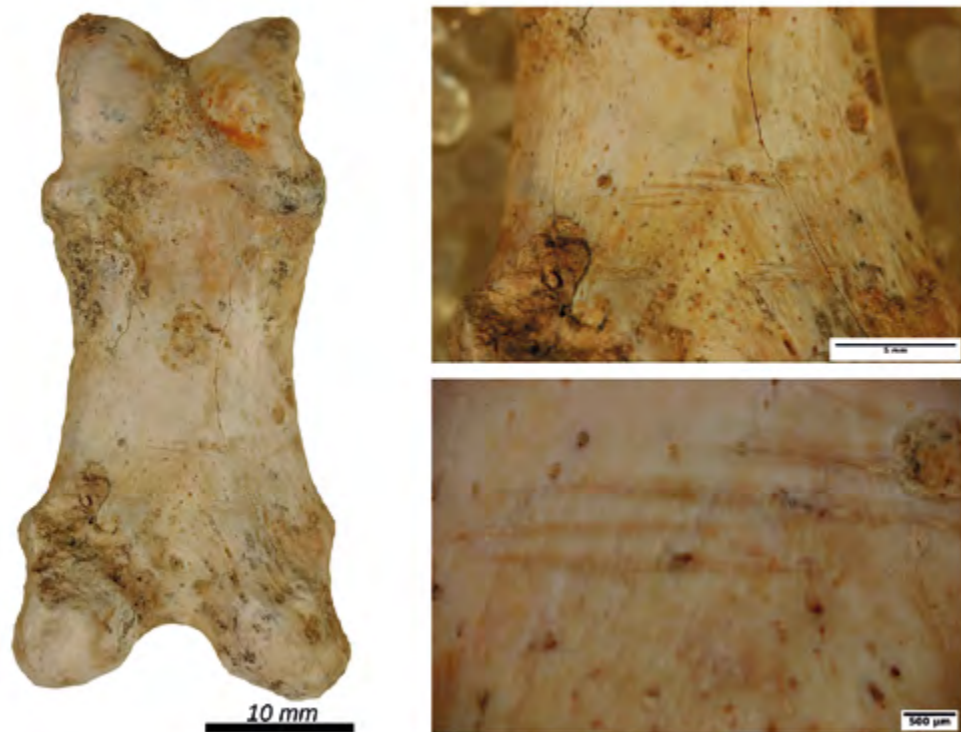


Fig. 165 – MÉTHAMIS, Les Auzières, secteur 2. Phalange d'ours des cavernes (E10.270) avec stries de boucherie (clichés J.-B. Javel, DAO N. Frèrebeau et J.-B. Fourvel).

l'OIS 5, ce fait étant renforcé par les datations U/Th obtenues en 2017.

Au cours de la campagne 2019, près de 200 vestiges archéologiques (lithique) et paléontologiques (faune) ont été mis au jour et abondent dans le sens des interprétations précédemment établies tout en précisant quelques aspects.

Si le cerf *Cervus elaphus* reste l'espèce majeure de l'US 20015, le cheval *Equus* sp. semble apparaître comme la deuxième proie la plus fréquente. La présence de stries de boucherie atteste de son exploitation par les groupes humains. Un second élément d'importance a été enregistré cette année. L'ours des cavernes *Ursus spelaeus*, bien qu'identifié dès 2017, a de nouveau été reconnu au sein de l'US 20015. Une seconde portion mandibulaire (présentant une encoche de fracturation) et une phalange (avec stries de découpe, fig. 165) sont de nouveaux éléments nous autorisant à questionner la place et le statut du carnivore aux yeux des communautés néandertaliennes.

La série lithique de l'US 20015 s'élève à ce jour à 63 pièces. L'assemblage de la campagne de fouilles 2019 comprend un total de 23 pièces. L'analyse de ces industries, dont l'origine anthropique est établie, atteste que ces pièces sont toutes mises au jour dans leur position primaire (suite à leur abandon par les groupes humains) : elles ne présentent aucune altération liée à des déplacements physiques naturels. On retrouve un produit fini, une pointe Levallois très caractéristique et deux pièces indiquant la présence d'un débitage laminaire non intrusif, moustérien. Si la série est petite, elle n'en demeure pas moins intéressante

et méritera par la suite de faire l'objet d'une analyse des matières premières et une analyse fonctionnelle.

À l'issue de la campagne 2019, de nouvelles données nous éclairent sur les modalités d'occupation des territoires entre l'OIS 5e et l'OIS 4 dans le secteur des gorges de la Nesque. Il reste malgré tout de nombreuses questions. Entre autres, la poursuite de la fouille dans les années à venir devrait permettre de préciser les modalités d'occupation du site par les néandertaliens (site d'habitat vs halte de chasse). À ce titre, de nouvelles pistes de recherche sont envisagées, comme l'étude des vestiges anthracologiques abondamment représentés aux Auzières dans l'US 20015.

Le site des Auzières est un cas parfaitement unique d'occupation d'âge paléolithique moyen pour ce secteur. Le gisement des Auzières démontre une fois encore son caractère unique pour une zone géographique où la connaissance des modalités d'exploitation des territoires par les hommes du Paléolithique reste encore faible. Outre ces données paléo-écologiques de partage des territoires entre homme et carnivores, le matériel osseux de l'US 20015 documente un peu plus la nature des interactions entre ces grands prédateurs sociaux (exploitation de l'ours des cavernes par ex.).

La campagne 2020 poursuivra les travaux mis en place lors de cette année 2019. La stratégie de terrain se concentrera alors sur deux zones avec des enjeux complémentaires. Une partie de la fouille portera sur la partie interne de la cavité ; il s'agira ici de :

- poursuivre le dégagement de l'US 20011 afin de documenter plus précisément ce niveau à hyène ;
- atteindre progressivement l'US 20015 à l'intérieur de la cavité et débiter l'enregistrement de données propres à l'occupation humaine dans la cavité *stricto sensu*.

À l'extérieur de la cavité, l'US 20015 fera parallèlement l'objet d'une étude mêlant à la fois fouille et mise en place d'un protocole de datation :

- la fouille s'étendra pour permettre de documenter les modalités d'exploitation des ressources carnées par les néandertaliens ;
- la découverte de nouvelles portions de plancher stalagmitique en place permettra des prélèvements en vue d'une nouvelle série de datations U/Th.

Jean-Baptiste Fourvel et Nicolas Frèrebeau

MONIEUX Coulet des Roches

Cet aven-piège, d'une quinzaine de mètres de profondeur, s'ouvre dans la partie nord-ouest des monts de Vaucluse. Il fait l'objet de fouilles méthodiques depuis 2007. Un total de 47 759 vestiges ont été identifiés et répertoriés en treize années de fouilles. Toutefois, le nombre d'objets est supérieur à ce chiffre car de nombreux « lots » d'esquilles et de petits os ont été dotés d'un numéro de référence global.

Le remplissage

Cinq unités sédimentaires (US) ont été identifiées depuis 2007. L'US 3, attribuable au Pléni-glaciaire et au Tardiglaciaire, a progressivement laissé place à un éboulis ouvert dont les interstices sont obturés par l'argile de décantation attribuée au GI 3. Latéralement cette argile se connecte à l'US 5. La base de cette US a été atteinte cette année et on peut évaluer son épaisseur à environ 1 m. En 2018, toute la zone montrait une accumulation de dalles rocheuses et de fragments stalagmitiques importants. Le gabarit des éléments rocheux est désormais moins important. Un sondage d'environ 1 m de profondeur et de 3 m² de surface a été réalisé dans l'angle sud-est. Il a livré un cartilage costal de cheval, trois côtes de lièvre et une dizaine de restes d'oiseaux. Aucun autre reste faunique n'a été trouvé.

Découvertes paléontologiques réalisées en 2019

• Renard

Depuis 2007, 10 renards commun (*Vulpes vulpes*) ont été répertoriés, dont six proviennent des déblais. Le nombre total des crânes complets est de quatre, ce qui est tout à fait exceptionnel. Le squelette identifié depuis 2017 est quasiment complet. L'animal avait été attribué à une femelle compte tenu de la morphologie de la crête sagittale. La découverte cette année de l'os pénien démontre que l'animal est en fait un mâle et que la morphologie particulière de la crête sagittale est en relation avec l'âge de l'animal, qui est un jeune adulte. Le renard polaire (*Vulpes lagopus*) est absent de cette partie du remplissage.

• Les Mustélidés

Les Mustélidés sont représentés par le putois (*Mustela putorius*), l'hermine (*M. erminea*) et la belette (*M. nivalis*). Les squelettes complets sont rares et les restes sont soit dispersés soit concentrés mais sans connexion. Du fait de la configuration de l'éboulis qui est ouvert, les ossements d'un même animal ont diffusé en profondeur. Cette année, seules l'hermine et la belette ont été identifiées. Le nombre minimum d'individus pour l'hermine, tous niveaux confondus, est désormais de 20. On dénombre 8 mâles, 5 femelles, 2 jeunes non sexés et 5 indéterminés. Le NMI est de 3 pour les fouilles 2019. Pour la belette, le nombre minimum d'individus a été revu à la baisse. Il est désormais évalué à 47 : 31 mâles, 14 femelles, 2 individus non sexés. Un seul reste provient

des fouilles 2019. Il caractérise la belette pygmée, *M. nivalis minuta*.

• Chevaux

De 2007 à 2019, 18 chevaux ont été identifiés et étudiés par Nicolas Boulbes. La fouille 2019 a permis de dégager le reste du squelette de « Calypso », qui appartient à une jument âgée d'environ 5 ans. Il y a désormais autant d'étalons que de juments, soit 7 pour chaque sexe (les autres chevaux sont fragmentés et proviennent des déblais). Les proportions métriques de « Calypso » s'intègrent dans la variabilité des chevaux du Pléni-glaciaire déjà découverts dans le site. Le museau est peu allongé et relativement large, les dents sont caractérisées par un long protocône aux dents jugales supérieures. La diaphyse des métacarpes côtoie les spécimens les plus robustes du site, ce qui laisserait entrevoir que cet individu a vécu dans des conditions moins sèches.

• Lièvre et lapin

Ce sont plus de 14 000 ossements de Léporidés qui ont été collectés et identifiés au sein du remplissage (étude réalisée par Maxime Pelletier). Cela en fait l'une des collections paléontologiques les plus importantes d'Europe occidentale pour la période du Pléistocène. Cette série revêt une grande importance tant dans le domaine de l'archéozoologie et de la taphonomie que dans celui de la paléontologie. Une publication est en cours.

• Micromammifères

Les fouilles ont permis de récolter une abondante faune de micromammifères, de serpents, de batraciens, de chiroptères, de soricomorphes et de rongeurs. Les premières identifications ont été réalisées par Frédéric Laudet pour les micromammifères, Salvador Bailon et Alaric Manzano pour les reptiles et amphibiens, et Julien Oppliger pour les chiroptères. Depuis 2009, elles sont engagées par Emmanuel Desclaux.

Actuellement, 22 genres et/ou espèces de micromammifères, se rapportant à 652 individus, ont été mis en évidence dans les niveaux en place ; 87 individus proviennent de la fouille 2019. D'après les associations de rongeurs, les niveaux situés à la base du remplissage peuvent être rattachés au GI 3. Cette hypothèse est confortée par l'apparition de chiroptères thermophiles : Sérotine bicolore (*Vespertilio murinus*), thermophilon de Bechtein (*Myotis bechsteini*), grand murin/petit murin *Myotis* ex gr *Myotis blythii*.

Par ailleurs, les campagnols des champs (*Microtus arvalis*) ont fait l'objet d'une étude, dont les premiers résultats sont actuellement sous presse (Baca *et al.* 2020). De par la position géographique du site et la qualité de conservation de l'ADN fossile, les campagnols des champs du Coulet des Roches ont constitué un référentiel fossile incontournable pour comprendre l'impact des changements climato-environnementaux sur les micromammifères à l'échelle de l'Europe.